



Enquête sur les structures des exploitations agricoles dans les Dom en 2005

Les exploitations se professionnalisent

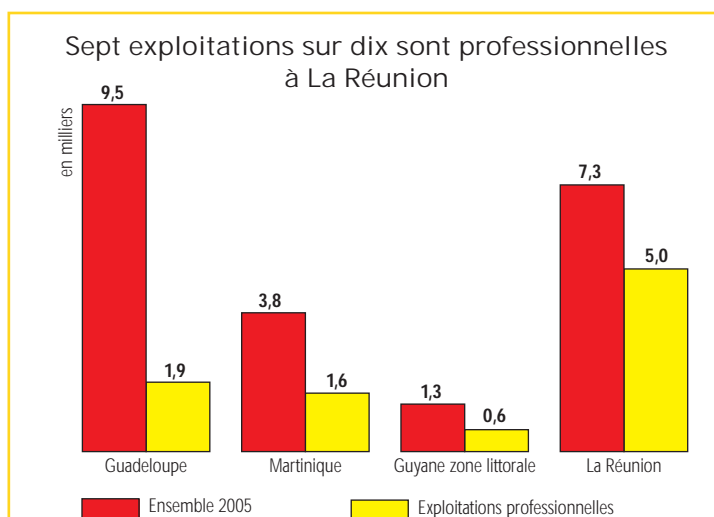
Les exploitations professionnelles des départements d'outre-mer, quatre unités sur dix, occupent les trois quarts de la surface agricole et emploient les trois quarts de la main-d'œuvre. La canne et la banane couvrent la moitié des superficies aux Antilles et les trois cinquièmes à La Réunion. Néanmoins des emplois disparaissent en même temps que les petites exploitations. Le renouvellement des anciens devient problématique aux Antilles. La surface cultivée baisse aux Antilles. Elle augmente à La Réunion.

Les 9 100 exploitations professionnelles des départements d'outre-mer, Guadeloupe, Martinique, Réunion, zone littorale de la Guyane, mettent en valeur les trois quarts de la superficie agricole. Elles occupent les trois quarts de la main-d'œuvre agricole, emploient la quasi-totalité des salariés permanents et saisonniers et concourent à 85 % au potentiel économique. Les exploitations professionnelles cultivent la totalité de la superficie bananière aux Antilles et plus de 90 % de la canne à La Réunion. Leur surface moyenne atteint 10 hectares en 2005, 5 fois plus que celle des non professionnelles. Deux exploitations sur cinq sont professionnelles en 2005 contre 1 sur 3 au recensement agricole 2000. Leur nombre semble néanmoins se stabiliser à La Réunion autour de 5 000. En revanche, à la Guadeloupe, les professionnelles perdent proportionnellement plus d'unités que les autres.

Leur poids dans l'économie et dans l'emploi diminue. Ce phénomène, conséquence des crises économiques notamment dans le secteur de la banane semble s'accroître depuis 2003.

35 500 actifs

L'agriculture professionnelle occupe 35 500 personnes, soit l'équivalent de 21 200 emplois à temps complet. Cette force de travail se répartit pour 56 % sur les actifs familiaux, 34 % sur les salariés permanents et 10 % sur les salariés saisonniers et les entreprises de travaux agricoles. La Réunion et la Guyane s'appuient fortement sur la main-d'œuvre familiale, plus des trois quarts des actifs. La Martinique compte sur ses salariés permanents, 60 % des emplois. En Guadeloupe, la répartition entre travailleurs familiaux et salariés est équilibrée. La main-d'œuvre saisonnière, pour les 11 500 personnes qui la composent, travaille l'équivalent de



Source: Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2005

> deux mois par an. Cette proportion moyenne varie de 1,5 mois en Guadeloupe et en Guyane à près de 3 mois en Martinique (2 mois à La Réunion). Les actifs familiaux travaillent à trois quarts de temps. Ce chiffre varie de 65 % en Guadeloupe à 80 % en Martinique et en Guyane, 70 % à La Réunion. Alors que les chefs d'exploitation occupent un emploi à temps plein, les autres membres de la famille travaillent généralement à mi-temps sauf en Guyane où leur participation est plus importante (presque les deux tiers de leur temps).

Pour en savoir plus...

« L'agrandissement va de pair avec l'essor des formes sociétaires », *Agreste Primeur n° 181* juillet 2006

« Les exploitations réunionnaises poursuivent leur professionnalisation » *Agreste Réunion n° 13* septembre 2006

connectez-vous sur le site Internet du Sces : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Baisse du nombre d'emplois

La population active des exploitations professionnelles, calculée en emplois à plein-temps, diminue globalement de 21 % depuis le recensement agricole 2000. Elle diminue le plus fortement (- 37 %) à la Guadeloupe et le plus faiblement à La Réunion (- 5 %). Ce sont les salariés permanents qui sont le plus touchés puisque leur nombre a diminué de moitié.

UTA ¹	Guadeloupe	Martinique	Guyane zone littorale	La Réunion	Ensemble Dom
Chefs et coexploitants	34,9	23,0	47,3	52,7	39,0
Conjoints non coexploitants	7,5	3,7	25,3	12,5	9,3
Autres actifs familiaux	6,5	3,9	9,9	11,0	7,7
Salariés permanents	40,2	60,4	12,8	12,2	33,7
Salariés saisonniers	9,0	8,7	4,6	9,8	9,0
ETA et CUMA	1,9	0,4	0,3	1,7	1,2

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2005

Cette diminution semble d'ailleurs s'accélérer aux Antilles sur les dernières années. Depuis le recensement agricole 2000, l'agriculture professionnelle des Dom a perdu 4 348 emplois salariés permanents et seulement gagné 443 emplois répartis sur 1 228 travailleurs saisonniers supplémentaires. La baisse est amplifiée à la Guadeloupe dont le nombre de salariés permanents chute le plus fortement et dont le nombre de

saisonniers diminue également (-26 %). Le nombre d'employeurs de salariés permanents a diminué de moitié depuis le recensement agricole 2000, chiffre légèrement supérieur aux Antilles et en Guyane, légèrement inférieur à La Réunion où seulement 2 employeurs sur 5 ont disparu. Aujourd'hui, une exploitation professionnelle sur 7 emploie des salariés permanents ; cela concerne une exploitation sur 4 à

42 % des exploitations n'ont pas de salariés, 45 % n'ont que des saisonniers, 13 % ont des permanents

Répartition des emplois (Unité de travail annuel) dans les exploitations professionnelles selon l'emploi salarié

UTA ¹		Pas de salariés	Saisonniers, pas de permanents	Permanents, pas de saisonniers	Permanents et saisonniers	Total
Guadeloupe	Nombre exploit.	630	900	200	130	1 860
	Total UTA	840	1 230	1 450	850	4 370
	dont famille	800	930	250	160	2 140
	dont permanents			1 200	550	1 750
	dont saisonniers		270		120	390
Martinique	Nombre exploit.	600	630	200	210	1 640
	Total UTA	770	1 140	1 980	3 000	6 890
	dont famille	770	860	240	240	2 110
	dont permanents			1 740	2 420	4 160
	dont saisonniers		280		320	600
Guyane zone littorale	Nombre exploit.	420	170	30	20	640
	Total UTA	660	290	150	80	1 180
	dont famille	660	240	50	20	970
	dont permanents			100	50	150
	dont saisonniers		50		10	60
La Réunion	Nombre exploit.	2 160	2 390	270	170	4 990
	Total UTA	3 060	3 820	840	990	8 710
	dont famille	3 000	3 080	320	240	6 640
	dont permanents			500	560	1 060
	dont saisonniers		670		190	860
Ensemble Dom	Nombre exploit.	3 810	4 090	700	530	9 130
	Total UTA	5 330	6 480	4 420	4 920	21 150
	dont famille	5 230	5 110	860	660	11 860
	dont permanents			3 540	3 580	7 120
	dont saisonniers		1 270		640	1 910

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2005

1. UTA : unité de travail annuel, emploi équivalent temps plein

Deux tiers des professionnels de Guadeloupe ont plus de 5 hectares
Répartition par classe de taille (en %)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane zone littorale	La Réunion	Ensemble Dom
Exploitations					
Moins de 1 ha	1	1	1	6	4
1 à moins de 2 ha	9	13	8	11	11
2 à moins de 5 ha	24	43	45	33	34
5 à moins de 10 ha	46	21	22	33	33
10 à moins de 20 ha	16	9	12	13	13
20 ha et plus	4	13	12	5	7
SAU					
Moins de 1 ha	0	0	0	0	0
1 à moins de 2 ha	1	2	1	2	2
2 à moins de 5 ha	8	11	6	15	11
5 à moins de 10 ha	35	11	6	27	22
10 à moins de 20 ha	22	10	8	21	17
20 ha et plus	34	67	79	35	48

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2005

> la Martinique, 1 sur 5 à la Guadeloupe, mais moins de 1 sur 10 en Guyane et à La Réunion. En revanche, plus d'une exploitation sur 2 embauche chaque année des saisonniers aux Antilles et à La Réunion. Globalement beaucoup plus d'exploitants qu'au recensement agricole 2000 recourent à des saisonniers. Aux Antilles, la durée d'emploi est également plus longue. En terme de productivité, une unité de travail annuel (UTA, équivalent d'un emploi à plein-temps) met en valeur 4,4 hectares en moyenne, chiffre qui varie de 3,0 hectares à la Martinique à 11,8 hectares en Guyane, 4,2 hectares à la Guadeloupe et 4,6 hectares à La Réunion avec une progression de 26 % en moyenne par rapport à 2000 (25 % à la Martinique, 27 % à la Guadeloupe, 28 % en Guyane mais 18 % à La Réunion).

De moins en moins de jeunes exploitants

La part des jeunes chefs d'exploitation professionnels, les moins de 40 ans, diminue. Ils représentent le quart des effectifs sur l'ensemble des Dom, presque le tiers à La Réunion. Le seuil le plus bas est atteint à la Guadeloupe (17 %), il dépasse légèrement les 20 % en Martinique et en Guyane. Ces chiffres, comparés à ceux du recensement agricole 2000, sont inférieurs de 9 points

aux Antilles, 7 points à La Réunion et 5 points en Guyane. En revanche, la catégorie des 50 ans et plus augmente. Un peu moins de 4 exploitants sur 10 dans l'ensemble des Dom sont dans ce cas. Ce chiffre varie de 46 % en Guyane à 34 % à La Réunion (44 et 42 % à la Guadeloupe et à la Martinique). Parmi eux, un successeur potentiel garant de la pérennité de l'exploitation n'est connu que dans un peu plus de 4 cas sur 10.

Moins d'exploitations

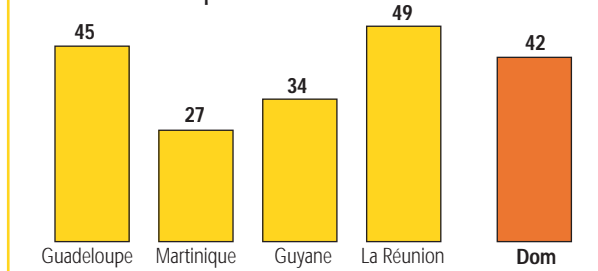
En 2005, les départements d'outre-mer comptent 9 100 exploitations professionnelles. Leur nombre a baissé de 15 % depuis 2000, soit une diminution annuelle de 3,5 % à comparer aux 2,5 % de baisse annuelle du nombre d'exploitations métropolitaines. Cette baisse varie de 5 % en Guyane à plus de 7 % en Guadeloupe, 6 % à la Martinique. Elle s'accroît en Guyane et à la Guadeloupe à l'inverse de la Martinique où la baisse avait été plus forte entre 1989 et 2003. Les 5 000 professionnels de La Réunion représentent aujourd'hui presque 70 % de l'ensemble des agriculteurs. Ils ne sont que 20 % à peine à la Guadeloupe. L'agriculture ultramarine compte par ailleurs près de 12 700 exploitations d'importance économique modeste qui occupent néanmoins

Quatre exploitations sur dix sont professionnelles dans les départements d'outre-mer

	Exploitations nombre	SAU ha	UTA nombre
Professionnelles			
Guadeloupe	1 860	18 350	4 380
Martinique	1 630	20 680	6 900
Guyane zone littorale	640	14 000	1 180
La Réunion	4 990	39 780	8 710
Dom	9 120	92 810	21 170
Métropole	346 500	25 345 000	751 000
Ensemble			
Guadeloupe	9 490	35 530	8 550
Martinique	3 760	26 030	8 350
Guyane zone littorale	1 290	16 050	1 660
La Réunion	7 260	43 640	10 500
Dom	21 800	121 250	29 060
Métropole	545 000	27 470 000	836 000

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2005

Renouvellement difficile des générations à la Martinique
Part en % des chefs d'exploitations ou coexploitants de 50 ans ou plus dont le successeur est connu



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2005

25 500 personnes soit l'équivalent de presque 8 000 emplois à temps complet. Le phénomène sociétaire est toujours aussi peu développé dans les Dom. Seules 6 % des exploitations professionnelles ont un statut de société en 2005 (c'est seulement un point de plus qu'en 2000). Ces exploitations cultivent néanmoins le tiers de la surface agricole (SAU). La part des sociétés est très variable d'un département à l'autre, 14 % des exploitations professionnelles martiniquaises et 56 % de la SAU, 3 % des exploitations et 14 % de la SAU à La Réunion. Peu nombreuses en Guyane, les exploitations sociétaires cultivent en moyenne presque 300 hectares. Les exploitations professionnelles mettent en valeur 52 % de leurs terres en pleine propriété et 46 % en fermage. Le métayage ou colonage

> tend à disparaître (moins de 3 % des terres). Le poids de la propriété est légèrement plus élevé à la Martinique et en Guyane, 55 % pour 43 % de fermage. À la Guadeloupe 48 % de terres sont en propriété et 50 % en fermage. À La Réunion, la moitié des terres sont cultivées en propriété. Le métayage s'éteint également peu à peu. La baisse du nombre d'exploitations dans les quatre Dom s'accompagne d'une concentration des terres. Les deux tiers des professionnelles à la Guadeloupe, la moitié à La Réunion ont plus de 5 hectares en 2005 (46 % en Guyane et 43 % à la Martinique).

Baisse des surfaces de bananes aux Antilles

À la Guadeloupe, la superficie cultivée des exploitations professionnelles régresse de 20 %. Les exploitations bananières qui mettent en valeur 95 % des surfaces de banane sont les plus concernées. Leur nombre chute de 44 % et les surfaces se réduisent de presque 60 % et passent de 4 800 hectares à un peu plus de 2000 ha. Les superficies fourragères régressent également de 25 %. Les superficies cannières professionnelles (8 200 hectares, 60 % de la sole cannière) baissent de 5 %. L'évolution est beaucoup

plus modérée à la Martinique. La superficie de banane baisse de 1 600 ha mais couvre encore plus de 7 100 hectares. La baisse du nombre d'exploitations bananières est deux fois moindre qu'à la Guadeloupe. En revanche, la superficie de canne à sucre progresse même si 1 exploitation sur 3 disparaît depuis le recensement agricole 2000. À La Réunion, les exploitations professionnelles gagnent 10 % de superficie cultivée (SAU) depuis le recensement agricole 2000. La superficie de canne couvre 60 % de la SAU ; elle progresse de 4 %. Les superficies fourragères augmentent de presque 30 %. En Guyane, la superficie des exploitations professionnelles reste stable. Les superficies de riz baissent de 6 % et se concentrent sur les six exploitations restantes qui cultivent en moyenne 800 hectares de riz.

Didier Laurent

Scees - Cellule de coordination de la statistique agricole des départements d'outre-mer

La canne représente les trois cinquièmes des superficies professionnelles à La Réunion

Utilisation du sol, superficie (en ha)

Surface en ha	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion
Cultures industrielles	8 160	3 490	150	23 920
dont canne	8 070	3 430	130	23 600
Prairies permanentes et cultures fourragères	4 460	6 120	5 420	11 070
Cultures légumières et tubercules	1 490	1 770	340	1 360
Cultures permanentes	2 650	7 550	1 610	2 480
dont banane	2 040	7 060	160	500
Autres	110	120	5 220	310
dont riz	0	0	4 740	0
Jachère	1 470	1 640	1 260	640
SAU	18 340	20 690	14 000	39 780

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2005

Méthodologie

■ L'enquête sur la structure des exploitations de 2005 est la seconde de la décennie réalisée sur l'ensemble du territoire national. L'échantillon comptait 80 500 exploitations dont 4 000 dans les départements d'outre-mer. Parmi elles, celles qui auront poursuivi leur activité seront de nouveau interrogées en 2007. Afin de présenter des évolutions significatives, les résultats 2005 sont comparés aux données 2000 du même échantillon.

■ L'exploitation agricole est une unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères

de dimension suivants : avoir au moins un hectare de superficie agricole, 20 ares de cultures spécialisées ou présenter une activité de production dépassant certains seuils, une vache, 10 ares de banane, 10 ares de canne à sucre, 5 ares de géranium, etc.

■ L'exploitation professionnelle satisfait deux critères supplémentaires. Sa dimension économique est supérieure à 8 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 1,2 hectare de banane en Guadeloupe ou en Martinique, de 3,2 hectares de canne à sucre à La Réunion ou en Guyane, de 12 hectares de blé

en métropole. Elle doit aussi générer un emploi pour une durée équivalente aux trois quarts du temps passé par une personne occupée à plein-temps pendant une année (0,75 unité de travail annuel, UTA). Il existe des passages permanents entre les deux types d'agriculture, professionnelle ou non. Ainsi un agriculteur professionnel peut-il réduire progressivement son activité, jusqu'à se trouver classé parmi les non professionnels. L'exploitation peut à nouveau rejoindre le groupe des professionnelles lorsqu'elle est reprise par exemple.